

<https://www.dijon.snes.edu/spip/spip.php?article3325>



2009-2010

Déclaration FSU au CTPD-21 du 26/01/10

- SNES académique de Dijon - Départements - Côte-d'Or - Dossiers S2-21 - Comité Technique Spécial Départemental (CTSD-21) -



Publication date: mardi 26 janvier 2010

Copyright © SNES Dijon - Tous droits réservés

Nous voulons dénoncer la politique gouvernementale de suppressions massives de postes (16 000 en 2010) qui aura un impact direct sur la préparation de la prochaine rentrée.



Contrairement aux propos triomphalistes de Mme le Recteur qui annonce une augmentation de 91 postes, nous ne pouvons que constater que notre académie perd en réalité 41 postes.

Ces nouvelles suppressions de postes s'ajoutent aux dizaines de milliers déjà effectuées lors des années précédentes. Elles résultent des réformes en cours dont la FSU continue à demander le retrait, en particulier la réforme de la formation des enseignants. La suppression des postes de stagiaires induite par la gestion comptable du service public d'éducation aura des conséquences catastrophiques tant pour les élèves que pour les enseignants dits « en formation ». Ils devront, sans aucune formation préalable, gérer des classes souvent difficiles, aux effectifs très lourds et à temps complet. Dans le cadre de cette réforme, des classes auront comme enseignants des étudiants, des enseignants dits en formation Quels repères pour les élèves, comment construire un savoir dans de telles conditions, sachant que les enseignants dits en formation seront eux-mêmes en difficulté ?

A cela s'ajoute le projet de réforme des lycées, qui n'a rien de pédagogique et ne permettra pas de faire mieux fonctionner les classes. Une fois de plus, alors que les décrets ne sont pas encore parus, elle se met en place dans le flou et la précipitation. Les élèves actuellement en troisième vont devoir choisir une orientation sans connaître ni le contenu des enseignements d'exploration, ni le lycée où ils seront dispensés. L'accompagnement prétendument personnalisé se mettra en place au détriment des horaires disciplinaires, de l'aide individualisée et des modules.

En outre, le projet de décret sur le conseil pédagogique, qui concerne aussi bien les enseignants de collège que de lycée, créera une hiérarchie intermédiaire qui sèmera la discorde dans les équipes, surtout si celles-ci doivent choisir elles-mêmes ce qu'il faudra sacrifier en termes d'horaires, de personnels voire de matières, pour arriver à faire fonctionner l'établissement dans un contexte de pénurie budgétaire. La FSU combat tous les aspects des réformes, qui amènent flexibilité et autonomie accrue des établissements, au détriment des règles de fonctionnement s'appliquant à tous les enseignements.

C'est pourquoi, la FSU, soucieuse de la qualité de l'enseignement dispensé aux élèves, demande l'abandon de ces réformes, qui n'auront pour résultat que de dégrader les conditions de travail des enseignants et des futurs enseignants au détriment de la réussite des élèves. Elle demande aussi le rétablissement de la carte scolaire dont la suppression entraîne une ghettoïsation de nombreux établissements.

Analyse de la rentrée 2d degré en Côte d'Or

L'analyse de la rentrée est rendue difficile par des chiffres et des renseignements qui diffèrent selon les pages des documents fournis. De plus on a pu constater certaines erreurs (au moins sur Clos de Pouilly et les Lentillères en termes de divisions).

En particulier, il est annoncé dans le « chapitre contexte démographique du 2d degré » une croissance de 105

élèves en collège, hors UPI et CLAC, alors que si nous faisons la soustraction, nous trouvons 161 élèves et dans le document qui détaille les DHG par établissement, la différence se monte à + 48 élèves. Quel chiffre doit-on prendre en compte ?

Selon les prévisions pour 2009, une hausse de 93 élèves avait été annoncée. Le constat à la rentrée 2009 a fait apparaître une hausse de 340 élèves environ, qui a occasionné l'ouverture de 10 divisions supplémentaires et de dédoublements.

Pour cette année, on constate qu'il est prévu 48 élèves supplémentaires. Est-ce réellement suffisant au regard de ce qui s'est passé l'an dernier ?

Autre question : entre la DHG allouée aux collèges (23 929) et la DHG totale annoncée (24 786) la différence est de 857 H. Comment ces heures seront-elles utilisées ?

Alors que les effectifs sont en hausse, on constate une baisse considérable du nombre de divisions, de l'ordre de 25 ou 26.

En conséquence, le E/D passe pour la première fois la barre symbolique des 25. 9 établissements seulement voient leur E/D diminuer. Pour certains d'entre eux, ce n'est d'ailleurs qu'une faible correction d'une situation antérieure fortement dégradée. Tous les autres établissements connaissent une hausse, considérable pour certains : E/D de +4, pour Mirebeau, Pontailier, Saulieu ; + 3 Herriot, Is/Tille, + 2 Pardé, Fontaine-Française, pouilly, Seurre.

42% des établissements ont un E/D qui dépassent 26. En comparant avec les années précédentes, on se rend compte qu'il s'agit de tendre vers un E/D de 26 et plus pour un maximum d'établissements.

Le E/D n'est qu'une moyenne. Cela masque les effectifs réels par niveau. Ex : le niveau 6ème est à 29 à Bligny, à 30 et 31 à Fontaine-Française, le niveau 5ème est à 30 à Laignes, et de nombreux niveaux sont à 28, 29, même dans des établissements ZEP.

En conséquence, les conditions de travail des élèves et des enseignants sont rendues plus difficiles par la hausse des effectifs dans les classes. Les conditions de travail des enseignants se dégraderont encore avec l'augmentation prévisible du nombre des services partagés et des fermetures de postes à venir.

Globalement, la pression des heures supplémentaires reste constante, au-delà de l'heure supplémentaire réglementairement imposable. La FSU exige que la DHG prenne en compte la législation et ne prévoie pas d'HS au-delà de l'HS réglementaire. Cependant le rapport entre les HSA et les ETP augmentent à la limite du supportable. Nombre de collègues qui en ont accepté sous pression de l'administration ne souhaitent pas en reprendre.

La rentrée en SEGPA

La SEGPA qui scolarise les élèves les plus en difficulté, est cette année lourdement ponctionnée. En effet, pour une prévision d'effectifs stable (- 2 élèves seulement), il est prévu de supprimer 2 divisions, 4 groupes ateliers et 99 H de DHG ! Cela entraîne la suppression de 29,81 ETP par rapport à la rentrée 2009. Ces suppressions ne peuvent en aucun cas être compensées par l'augmentation d'1/2 poste d'Instituteur Spécialisé, d'un poste de PLP. Qui va s'occuper des élèves de SEGPA ? Des disciplines vont-elles disparaître ?

Au vu de la situation et des effectifs en hausse, aucune suppression de division n'est justifiée. La FSU, solidaire des collègues, vous demande de prendre en compte leurs revendications, de revenir sur toutes les suppressions envisagées et d'ouvrir toutes les divisions nécessaires.

Il est urgent de stopper le cycle des dégradations, il est urgent de redonner les moyens à l'école pour fonctionner correctement et assurer un service public d'éducation de qualité.

